

## DÉPART À L'ÉTRANGER OU RETOUR EN FRANCE

24



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom	
Prénom	
Adresse au 1.1.2025	

Vous devez remplir la déclaration n°2042 NR si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes:

- vous avez quitté la France au cours de l'année 2024 et vous avez perçu, après votre départ, des revenus de source française ;
  - vous avez transféré votre domicile en France au cours de l'année 2024 et vous avez perçu, avant votre retour, des revenus de source française.

Les revenus perçus avant votre départ à l'étranger ou après votre retour en France doivent être déclarés sur la déclaration n° 2042.

Date de votre départ à l'étranger.

2024  
2024

Date de votre retour en France:

2024

## 1 | TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

## Traitements, salaires

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Salaires perçus par les non-résidents .....	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires .....	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Heures supplémentaires exonérées .....	1GH	1HH	1IH	1JH
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i> .....	1AK	1BK	1CK	1DK
Autres salaires imposables de source étrangère .....	1AG	1BG	1CG	1DG

**Pensions, retraites, rentes** lorsque le débiteur est établi ou a son domicile en France

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes .....	1AL	1BL	1CL	1DL
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 % .....	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite .....	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions alimentaires perçues .....	1AO	1BO	1CO	1DO

**Rentes viagères à titre onéreux** lorsque le débiteur est établi ou a son domicile en France

Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

#### Gains d'actionnariat salarié

**Gains d'actionnariat salarié**  
Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012 ; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015 ; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €

**DÉCLARANT 1**                           **DÉCLARANT 2**

DÉCLARANT 2

Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016 ; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 €

- gain imposable *Après abattement* ..... 1TZ
  - abattement pour durée de détention ..... 1UZ
  - abattement de 50% ..... 1WZ
  - abattement fixe *Départ à la retraite d'un dirigeant de PME* ..... 1VZ

#### **SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS**

A

1e



## **3 | PLUS-VALUES ET GAINS**

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012:

- gains taxables à: ..... 18% **3VD** [ ] ..... 30% **3VI** [ ] ..... 41% **3VF**  
- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires ..... déclarant 1 **3VJ** [ ] ..... déclarant 2 **3VK**  
- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10% **3VN**

Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux des non-résidents

## 4 | REVENUS FONCIERS

Micro foncier

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € ..... 4BE

## Réqime réel

*Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044 souscrite pour l'année entière au prorata de la période postérieure au départ à l'étranger ou antérieure au retour en France*

Revenus fonciers imposables ..... 4BA

Déficit imputable sur les revenus fonciers..... 4BB

Déficit imputable sur le revenu global ..... 4BC

Déficits antérieurs non encore imputés ..... 4BD

## 5 | REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES

**IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERCANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOirement**

Prénom de l'exploitant : .....

Adresse d'exploitation.....

Nº Siret

Nature des revenus BA  BIC  BNC  BA  BIC  BNC

## REVENUS AGRICOLES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE			
<b>Régime micro BA</b>						
Revenus nets exonérés régimes zonés						
article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5XA	5YA	5ZA			
Revenus imposables .....	5XB	5YB	5ZB			
Recettes brutes 2024 sans déduire aucun abattement						
Revenu forfaitaire provenant des coupes de bois .....	5HD	5ID	5JD			
Plus-values nettes à court terme .....	5HW	5IW	5JW			
Moins-values nettes à court terme .....	5XO	5YO	5ZO			
Plus-values nettes à long terme .....	5HX	5IX	5JX			
Moins-values nettes à long terme .....	5XN	5YN	5ZN			
<b>Régime du bénéfice réel</b>						
Revenus exonérés régimes zonés						
article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5HB	5IB	5JB			
Revenus imposables cas général, moyenne triennale .....	5HC	5IC	5JC			
Revenus nets de la cession ou concession						
de brevets et assimilés taxables à 10 % .....	5HA	5IA	5JA			
Revenu imposable au taux marginal .....	5XT	5XU				
Option pour le paiement fractionné si passage à l'IS :						
revenu éligible .....	5EA	5EI	5EU			
Déficits .....	5HF	5IF	5JF			
Plus-values nettes à long terme .....	5HE	5IE	5JE			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficits des années antérieures non encore déduits ...	5QF	5QG	5QN	5QO	5QP	5QQ



**REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS** *Y compris locations meublées professionnelles*

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
<b>Régime micro BIC</b>			
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5KN [ ]	5LN [ ]	5MN [ ]
Revenus imposables			
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement			
• Ventes de marchandises et assimilées .....	5KO [ ]	5LO [ ]	5MO [ ]
• Prestations de services et locations meublées .....	5KP [ ]	5LP [ ]	5MP [ ]
Plus-values nettes à court terme .....	5KX [ ]	5LX [ ]	5MX [ ]
Moins-values nettes à court terme .....	5KJ [ ]	5LJ [ ]	5MJ [ ]
Plus-values nettes à long terme .....	5KQ [ ]	5LQ [ ]	5MQ [ ]
Moins-values nettes à long terme .....	5KR [ ]	5LR [ ]	5MR [ ]
<b>Régime du bénéfice réel</b>			
Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5KB [ ]	5LB [ ]	5MB [ ]
Revenus imposables .....	5KC [ ]	5LC [ ]	5MC [ ]
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés taxables à 10% .....	5UI [ ]	5VI [ ]	5WI [ ]
Déficits .....	5KF [ ]	5LF [ ]	5MF [ ]
Plus-values nettes à long terme .....	5KE [ ]	5LE [ ]	5ME [ ]

**REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS** *Autres que les locations meublées non professionnelles*

	5NN [ ]	5ON [ ]	5PN [ ]			
<b>Régime micro BIC</b>						
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5NO [ ]	500 [ ]	5PO [ ]			
Revenus imposables						
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement						
• Ventes de marchandises et assimilées .....	5NP [ ]	50P [ ]	5PP [ ]			
• Prestations de services .....	5NX [ ]	50X [ ]	5PX [ ]			
Plus-values nettes à court terme .....	5IU [ ]	5RZ [ ]	5SZ [ ]			
Moins-values nettes à court terme .....	5NQ [ ]	5OQ [ ]	5PQ [ ]			
Plus-values nettes à long terme .....	5NR [ ]	5OR [ ]	5PR [ ]			
Moins-values nettes à long terme .....						
<b>Régime du bénéfice réel</b>						
Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5NB [ ]	5OB [ ]	5PB [ ]			
Revenus imposables .....	5NC [ ]	5OC [ ]	5PC [ ]			
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés taxables à 10% .....	5TF [ ]	5UF [ ]	5VF [ ]			
Déficits .....	5NF [ ]	5OF [ ]	5PF [ ]			
Plus-values nettes à long terme .....	5NE [ ]	5OE [ ]	5PE [ ]			
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficits des années antérieures non encore déduits...	5RN [ ]	5RO [ ]	5RP [ ]	5RQ [ ]	5RR [ ]	5RW [ ]



## REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉS NON PROFESSIONNELLES.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE			
<b>Régime micro BIC</b>						
Recettes brutes sans déduire aucun abattement	5ND [ ]	50D [ ]	5PD [ ]			
Locations meublées <i>cas général</i> .....						
Locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés.....	5NG [ ]	50G [ ]	5PG [ ]			
Locations soumises aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale:						
- locations meublées <i>cas général</i> .....	5NW [ ]	50W [ ]	5PW [ ]			
- chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés	5NJ [ ]	50J [ ]	5PJ [ ]			
<b>Régime du bénéfice réel</b>						
Revenus imposables .....	5NA [ ]	50A [ ]	5PA [ ]			
Revenus soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale .....	5NM [ ]	50M [ ]	5PM [ ]			
Déficits <i>cas général</i> .....	5NY [ ]	50Y [ ]	5PY [ ]			
Déficits relevant des organismes de sécurité sociale .....	5WE [ ]	5XE [ ]	5YE [ ]			
Déficits des années antérieures non encore déduits..	2014 5GA [ ] 2020 5GG [ ]	2015 5GB [ ] 2021 5GH [ ]	2016 5GC [ ] 2022 5GI [ ]	2017 5GD [ ] 2023 5GJ [ ]	2018 5GE [ ]	2019 5GF [ ]
Adresse de la location.....	[ ]					

## REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

<b>Régime déclaratif spécial ou micro BNC</b>			
Revenus nets exonérés <i>régimes zonés</i>			
article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5HP [ ]	5IP [ ]	5JP [ ]
Revenus imposables .....	5HQ [ ]	5IQ [ ]	5JQ [ ]
Recettes brutes sans déduire aucun abattement			
Plus-values nettes à court terme .....	5HV [ ]	5IV [ ]	5JV [ ]
Moins-values nettes à court terme.....	5KZ [ ]	5LZ [ ]	5MZ [ ]
Plus-values nettes à long terme .....	5HR [ ]	5IR [ ]	5JR [ ]
Moins-values nettes à long terme .....	5HS [ ]	5IS [ ]	5JS [ ]
<b>Régime de la déclaration contrôlée</b>			
Revenus exonérés <i>régimes zonés</i>			
article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5QB [ ]	5RB [ ]	5SB [ ]
Revenus imposables .....	5QC [ ]	5RC [ ]	5SC [ ]
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés <i>taxables à 10 %</i> .....	5QA [ ]	5RA [ ]	5SA [ ]
Déficits .....	5QE [ ]	5RE [ ]	5SE [ ]
Plus-values nettes à long terme .....	5QD [ ]	5RD [ ]	5SD [ ]
Agents généraux d'assurances: indemnités de cessation d'activité .....	5QM [ ]	5RM [ ]	



## REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE			
<b>Régime déclaratif spécial ou micro BNC</b>						
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5TH [ ] 5KU [ ]	5UH [ ] 5LU [ ]	5VH [ ] 5MU [ ]			
Revenus imposables .....						
Recettes brutes sans déduire aucun abattement						
Plus-values nettes à court terme .....	5KY [ ]	5LY [ ]	5MY [ ]			
Moins-values nettes à court terme .....	5JU [ ]	5LD [ ]	5MD [ ]			
Plus-values nettes à long terme .....	5KV [ ]	5LV [ ]	5MV [ ]			
Moins-values nettes à long terme .....	5KW [ ]	5LW [ ]	5MW [ ]			
<b>Régime de la déclaration contrôlée</b>						
Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts .....	5HK [ ] 5JG [ ] 5JJ [ ] 5SO [ ]	5JK [ ] 5RF [ ] 5RG [ ] 5NT [ ]	5LK [ ] 5SF [ ] 5SG [ ] 5OT [ ]			
Revenus imposables .....						
Déficits .....						
Plus-values nettes à long terme .....	5QJ [ ]	5RJ [ ]	5SJ [ ]			
Inventeurs, auteurs de logiciels :						
- produits taxables à 10 % .....	5TC [ ]	5UC [ ]	5VC [ ]			
- produits taxables à 10 % soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale .....						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déficits des années antérieures non encore déduits..	5HT [ ]	5IT [ ]	5JT [ ]	5KT [ ]	5LT [ ]	5MT [ ]

## 6 I CHARGE À DÉDUIRE

CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine <i>si vous avez acquitté la CSG après votre départ à l'étranger ou avant votre retour en France</i> .....	6DE [ ]
Somme à ajouter au revenu imposable .....	6GH [ ]

## 7 I RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT

Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location <i>Report de la fiche 2041GR</i> .....	7WR [ ]
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV) .....	8CV [ ]
Crédits d'impôt en faveur des entreprises	
- Investissement en Corse :	
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate .....	8TS [ ]
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures .....	8TO [ ]
autres entreprises .....	8TG [ ]
- Crédit d'impôt recherche :	
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate .....	8TB [ ]
autres entreprises .....	8TC [ ]
- Crédit d'impôt collaboration recherche .....	8WK [ ]
- Crédit d'impôt compétitivité et emploi ( <i>entreprises situées à Mayotte</i> ) :	
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate .....	8TL [ ]
autres entreprises .....	8UW [ ]
- Famille .....	8UZ [ ]
- Agriculture biologique .....	8WA [ ]
- Exploitation agricole n'utilisant pas du glyphosate .....	8WG [ ]
- Exploitation agricole à haute valeur environnementale .....	8WH [ ]
- Métiers d'art .....	8WR [ ]
- Formation des chefs d'entreprise .....	8WD [ ]
- Prêts sans intérêt .....	8WC [ ]
- Rénovation énergétique des bâtiments .....	8TE [ ]

## 8 I DIVERS

Retenue à la source sur les revenus des non-résidents <i>Report de l'annexe n° 2041E</i> .....	8TA [ ]
Reprises de réductions ou de crédits d'impôt .....	8TF [ ]

## INFORMATIONS








